



INFORMATIONS LICENCES

Voici la procédure pour effectuer votre demande de licence :

Soit par le biais de ce site, ou directement sur le site de la FISD, vous accéderez à la demande de licence ou le renouvellement de votre licence.

Veuillez renseigner l'ensemble des informations qui vous seront demandées dans ce formulaire.

En cas de nouvelle licence, veuillez trouver ci-dessous le n° de police d'assurance :

N° police assurance : 00314430 027MA00143

Le règlement de la licence est à renvoyer à l'ordre de Speed Down France

soit au trésorier à

*Mr Christophe Suaudeau
255 route de la Vallée
78640 VILLIERS SAINT FREDERIC*

soit à votre délégué de région qui transmettra.

Toutefois, votre demande ne sera réellement validée que par l'accord de Pierre Ortholf qui aura la confirmation que votre demande soit viable (adhésion à un comité régional (visite médicale en règle), règlement de la demande (licence + carte grise) auprès de Speed Down France.

Cordialement,

Le président,

Laurent TRINQUART

